

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHFORD

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

SG 87/105

Objet

AFFAIRE VILLE DE ROYAN
(CONSTRUCTION DU CAREL)
/ HOUDARD et FRADIN
DESIGNATION D'UN AVOCAT

DATE DE CONVOCATION

9 NOVEMBRE 1987

DATE D'AFFICHAGE

9 NOVEMBRE 1987

Nombre de conseillers
en exercice 33

Nombre de présents 26

Nombre de votants 31

JUR

CONTRE

ABSTENTION

UNANIMITE

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
ROCHFORD, LE

27 NOV. 1987

APPLICATION LOI N° 82213
du 2-3-1982

L'An mil neuf cent quatre vingt sept
le Seize Novembre

à 19 heures

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M. de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI - TAP - BOUTET - MOST -
DAUZIDOU - BENOIT - Mmes LAFAYE - BUCHET - M. BARBAT - M. BIROLLEAU -
M. CANDAU - Mme CENAC - M. COUNIL - Mmes DE GAYE - DEVIGNE -
FONTAN - GAUDIN - M. LAPERCHE - M. LE GUEUT - M. MARCONI -
M. MONNARD - M. POTENNEC - M. REVOLAT - M. ROUDOT - M. THOMAS
Mme BARRAUD-DUCHERON

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BUSSEREAU par M. BENOIT - M. BERNARD par M. TAP
M. GÉOFFROY par M. BARBAT - M. PAPEAU par M. BIROLLEAU
M. RIVES par M. MONNARD

ABSENTS : Mme JEAN - M. LACOTTE

Mme DEVIGNE

a été élu Secrétaire.

Par délibération en date du 6 Février 1987, le Conseil Municipal
avait désigné Me DUCROS pour représenter la Ville de ROYAN dans
l'affaire VILLE de ROYAN / HOUDARD et FRADIN.

L'expert désigné par le Tribunal Administratif dans cette
affaire ayant rendu son rapport, il convient d'engager une procédure
au fond demandant la mise en jeu de la garantie décennale à M. HOUDARD
et aux Sociétés FRADIN et SCAN.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Oui l'exposé de M. Le Rapporteur
- Après en avoir délibéré

DECIDE :

- de désigner Me DUCROS, Avocat à POITIERS, pour défendre les intérêts
de la Ville dans l'affaire VILLE de ROYAN / HOUDARD et FRADIN.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Ont signé au Registre, MM. Les Membres présents,
Pour extrait conforme,

Pour le Député-Maire,
Le Maire-Adjoint,



Y. TAP